



# **COFIL Etude de zone en Vallée de Seine**

13 décembre 2018

Agora, Mantes-la-Jolie

Sous la présidence de Gérard DEROUIN

Sous-préfet de Mantes-la-Jolie

Compte-rendu

## **SOMMAIRE**

<b>Introduction.....</b>	<b>6</b>
<b>Étude de zone de la Vallée de Seine.....</b>	<b>7</b>
Par Louis LOUCHE, chargé de mission, SPI Vallée de Seine.....	7
I.Étude de zone en Vallée de Seine.....	7
II.Gouvernance de l'étude de zone Vallée de Seine.....	7
III.La zone d'étude.....	8
IV.Etat d'avancement.....	8
V.Limites de l'étude de zone.....	8
<b>Phase 3: interprétation de l'état des milieux (IEM) - présentation des résultats.....</b>	<b>10</b>
Par Lydia RICOLLEAU, Chef de projet, ARIA Technologies.....	10
I.Différentes phases de l'étude de zone.....	10
VI.Limites de l'étude de zone.....	10
VII.Références.....	10
VIII.Objectif de l'IEM.....	11
IX.Démarche de l'IEM.....	11
X.Résultats.....	12
XI.Conclusion.....	21
<b>Communication des résultats de l'étude de zone en Vallée de Seine.....</b>	<b>23</b>
Par Louis LOUCHE, chargé de mission, SPI Vallée de Seine.....	23

**Intervenants au COPIL Etude de zone en Vallée de Seine****Sous la présidence de Monsieur DEROUIN**

<b>NOM</b>	<b>ENTITÉ</b>
LOUCHE Louis	SPI Vallée de Seine
RICOLLEAU Lydia	ARIA Technologies

**Participants au COPIL Etude de zone en Vallée de Seine****Sous la présidence de Monsieur DEROUIN**

Nom	Fonction	Organisme
ANCELOT Serge	Maire	Mairie d'Auffreville-Brasseuil
BRARD Valérie	Bureau de la réglementation générale Et du cadre de vie	Sous-préfecture de Mantes-la-Jolie
BRUANT Cyrille	Chargé de sécurité industrielle	SARP Industries
CARRIERE Michel	Adjoint au maire Chargé de l'environnement	Mairie des Mureaux
CASTEL Cécile	Adjointe au Chef de L'Unité Départementale des Yvelines	DRIEE IDF/UD 78
COHUET Séverine	Chef de projet sites et sols pollués	ADEME
COTZA Jean-Louis	Adjoint au maire	Mairie de Juziers
DEFRESNE Alain	Conseiller délégué au développement durable	Mairie de Buchelay
DUMONT Corinne	Secrétaire Générale	Yvelines Environnement
DUMOULIN Pierre-Yves	Maire	Mairie de Rosny-sur-Seine
FABER Sophie	Responsable cellule environnement extérieur	ARS DD 78
GOMEZ Eric	Directeur Régional	BRGM
GRAMMONT Vincent	Ingénieur	INERIS/Unité impact sanitaire et exposition Direction des Risques Chroniques
JOLY Fabrice	Ingénieur d'études	AIRPARIF
LE CHENADEC Régis	Directeur d'usine	Ciments Calcia
LEMAIRE Jean	Maire	Commune de Gargenville
MAGNÉ Audrey	Ingénieur support technique	Suez Eau France

MARTINEZ Didier	Maire	Mairie de Porcheville
PELLETIER Claire	Responsable opérationnelle	SEVEPI
TETART Valérie	Responsable du service urbanisme	Mairie de Mantes-la-Ville
VEYNACHTER Guillaume	Technicien QSHE	ECOPUR
VILLERIO Thierry	Directeur de site	EMTA

**Introduction**

**Gérard DEROUIN, Sous-préfet** - Bienvenue pour cette réunion. Je ne reviendrai pas sur l'historique que vous connaissez mieux que moi, puisque je crois que c'est la 12<sup>ème</sup> réunion de ce comité de pilotage. La précédente avait eu lieu en décembre 2017. Elle avait consisté à constater les résultats de la phase 2. Nous sommes maintenant à la phase suivante qui, normalement, devrait être la dernière. Ce dossier date de 10 ans, et il a connu des évolutions. Il convient maintenant d'agrèger l'ensemble, à l'échelle du territoire étudié, pour vérifier et assurer la compatibilité de l'usage qui est fait du territoire avec son état. C'est un dossier intéressant : une vraie photographie de ce territoire dans le but d'en faire le meilleur usage. Je propose que nous passions tout de suite aux présentations.

**Cécile CASTEL** - Pour des modalités pratiques, comme cela se faisait habituellement dans les COPIL, nous revenons à l'enregistrement de nos échanges pour en faire un compte-rendu. Pour le dernier Comité de Pilotage nous n'avions pas pris d'enregistreur et il n'y a donc pas eu d'enregistrement du précédent. J'en suis désolée. Pour celui-ci, sauf s'il y a une objection de votre part, je vous propose d'enregistrer les débats.

**Gérard DEROUIN** - Oui, bien sûr. Merci. Y a-t-il des propos liminaires?

## Étude de zone de la Vallée de Seine

Par Louis LOUCHE, chargé de mission, SPI Vallée de Seine

**Louis LOUCHE** - Nous allons commencer par une présentation de l'historique de l'étude de zone qui, comme Monsieur le Sous-préfet l'a dit, date d'une dizaine d'années.

### I. Étude de zone en Vallée de Seine

Il s'agit d'une démarche d'évaluation des risques sanitaires pour les populations. Nous définissons un territoire. Nous allons observer un territoire...et faire des relevés, collecter toutes les données existantes et les analyser pour en ressortir les risques sanitaires ou l'état sanitaire, plus généralement, de l'ensemble des milieux affectant les populations (air, eau, sol et végétaux ici dans le cas de l'étude de zone).

Elle s'appuie sur une méthodologie scientifique décrite dans le Guide de l'INERIS de 2012. L'étude de zone, en Vallée de Seine, s'appuie essentiellement sur ce guide. C'est une démarche qui a pour but d'observer les faits, de les analyser, de les traiter comme tels. Il y a vraiment un aspect très scientifique dans la démarche.

L'origine de cette demande, en Vallée de Seine, est issue des collectivités, notamment au travers des associations et des mairies qui se sont interrogées, à juste titre, sur la réglementation. Nous savons très bien que les installations classées pour l'environnement sont contrôlées, à titre individuel. La réflexion qui était faite c'était «oui, mais que pouvons-nous dire des effets cumulés?» Chaque installation a un arrêté préfectoral avec ses rejets et ses limites. Que se passe-t-il, quand il y en a plusieurs à côté, pour les populations exposées à plusieurs sources, sans compter les autres sources qui ne sont pas forcément contrôlées comme les autoroutes, les voies ferrées, toutes les autres sources de nuisance et de pollution? Pour répondre à cette interrogation, le SPI Vallée de Seine a été mandaté, à travers le COPIL et à travers son Conseil d'Orientation, pour porter une étude de zone, basée sur le Guide l'INERIS - comme je vous le disais - et sur le secteur identifié initialement de Limay-Porcheville.

L'objectif de cette étude est simple: arriver à faire de la multi exposition et de comparer l'état des milieux avec les usages qui en sont faits. L'objectif de cette étude n'est pas uniquement de faire un état des lieux mais, également, d'apporter des réponses aux problématiques, de proposer et de hiérarchiser les actions suite à ce constat.

### II. Gouvernance de l'étude de zone Vallée de Seine

Pour cela, l'organisation montée autour de cette étude de zone en Vallée de Seine est constituée de deux organes:

- le Comité technique;
- le Comité de Pilotage ici réuni.

Le Comité technique a pour vocation d'accompagner toutes les actions réalisées dans l'analyse des données, la collecte des données, le recensement des secteurs où nous aurons des multi-expositions - toute la partie technique - produire des livrables qui sont, ensuite, présentés lors des groupements du COPIL et qui sont validés.

Le COPIL est composé de l'ensemble des collègues du SPI Vallée de Seine: les collectivités, les industriels, les associations de défense de l'environnement et, aussi, les experts techniques sur lesquels nous nous appuyons pour analyser ces données.

Depuis le début de l'étude de zone, depuis 2010, nous avons réalisé plus d'une vingtaine de COTECH et, aujourd'hui, c'est le 12<sup>ème</sup> COPIL.

### III. La zone d'étude

Par définition, une étude de zone se passe sur un espace clos et une zone bien définie. Initialement, elle était centrée sur la zone de Limay-Porcheville. Au fur et à mesure de la phase 1 - décrite plus tard - la zone s'est un peu étendue. C'est un secteur qui va de Rosny-sur-Seine à Verneuil-sur-Seine. 28 communes, un bassin de 200 000 habitants, 33 kilomètres de long sur 13 de large. C'est un territoire vaste, contrasté avec de multiples activités: en particulier l'A13 tout le long de la zone, une forte densité industrielle, une urbanisation dense par endroit, la présence d'espaces agricoles, présence de zones urbaines sensibles, présence d'un champ captant important pour l'Île-de-France. Toute un ensemble de facteurs importants qui cohabitent et qui montrent toute la logique qu'il y avait à réaliser une étude de zone dans un contexte très fermé comme celui de la Vallée de Seine.

### IV. Etat d'avancement

De 2010 à 2014, s'est déroulée la phase 1 de l'étude de zone, appelée «état des lieux». Cela a été un travail de collecte des données, de modélisation - en particulier pour la pollution de l'air - afin d'identifier les zones plus ou moins sensibles et plus exposées que les autres à un grand nombre de sources de pollution.

Suite à cette première phase, il est apparu qu'il existait des manques ou un besoin de mesures complémentaires. En effet, une étude de zone ne peut se réaliser que sur des mesures. Ce qui est important c'est de pouvoir avoir suffisamment d'échantillons, de mesures pour fiabiliser les conclusions. De 2015 à 2017, s'en est suivi un certain nombre de campagnes de mesures dans les milieux air, puis dans les milieux eau, sols, végétaux. C'est d'ailleurs ce qui vous a été présenté lors du dernier COPIL en décembre 2017: la réalisation de la dernière campagne de mesures eau, sols, végétaux faites sur l'année 2017.

Lors de ce COPIL, il vous a été présenté ce qui se déroulerait en 2018: l'interprétation de l'état des milieux. Cette dernière est une phase-clé de l'étude de zone. Ce sont les cinq secteurs identifiés comme plus exposés aux multi-expositions et qui ont fait l'objet de prélèvements préférentiels.

Pour revenir à cette phase 3: interprétation de l'état des milieux. Il s'agit d'utiliser toutes les données collectées et toutes les mesures réalisées pour évaluer l'état sanitaire de chaque milieu (eau, air, eau profonde, eau de surface, sols, végétaux). Cette étape nous permet de dire: «oui ou non le milieu est compatible avec l'usage que nous en avons fait». C'est de cette étape que nous pourrions tirer des enseignements et, du coup, des recommandations à faire suite à cette étude de zone. Aujourd'hui, c'est pour cela que nous sommes tous présents ici: avoir la restitution de ces résultats et savoir ce qui amène comme recommandations.

### V. Limites de l'étude de zone

Je voulais aussi replacer, dans son contexte, les limites de l'étude de zone. Ce n'est pas parce que nous faisons une étude de zone que nous pouvons tout regarder et tout comprendre. L'impact environnement est quelque chose de très complexe. Il y a forcément des limites à cette étude. Certaines ont été fixées dès le départ. Des éléments n'ont pas été regardés, tels que:

- les ondes électromagnétiques, facteur qu'il a été choisi de ne pas observer au cours de l'étude de zone;
- les aéroports n'ont pas été considérés comme source. Il n'y a pas eu particulièrement d'actions menées pour observer les nuisances des aéroports, en particulier autour du bruit qui n'a pas été pris en compte.

Ce sont les limites que nous nous fixons. Pour des raisons évidentes de moyens, nous ne pouvons pas tout contrôler, tout regarder. Nous nous concentrons sur les sources de nuisances que nous estimons les plus importantes.



Il y a eu des limites techniques. Madame RICOLLEAU reviendra plus en détails dessus au cours de sa présentation. Sur certaines méthodes de mesures, sur certaines fiabilités de mesures, nous avons rencontré des difficultés : ce sera détaillé. Des difficultés tout simplement pour réaliser ces mesures et accéder aux bons sites de prélèvements. Il y a aussi des limites inhérentes à la durée de l'étude de zone qui a débuté en 2010, avec son premier COPIL et qui rend ses résultats en 2018. Les mesures utilisées pour l'étude de zone datent de 2006 pour les plus anciennes, si je ne me trompe pas. Les plus récentes datent de 2017, comme nous l'avons vu tout à l'heure. Il y a vraiment un laps de temps important et donc un paysage, un territoire qui change avec, par exemple, la fermeture de la centrale EDF Porcheville et, également, des méthodes de mesures, des fiabilités de mesures changeant aussi. Tout cela est à prendre en compte dans les résultats que nous allons vous présenter.

L'étude de zone, en Vallée de Seine, n'est pas la première sur territoire national mais c'était quand même un dispositif assez récent. L'étude de zone avait démarré en 2010 et le Guide de l'INERIS est sorti en 2011. Nous étions vraiment dans les premières. Forcément, des erreurs ont été faites par manque de retours d'expériences. Cela a forcément amené des limites à cette étude de zone. Mais c'est quelque chose sur laquelle nous serons très heureux de partager un retour d'expérience sur les difficultés rencontrées, notamment sur les limites techniques que nous avons pu rencontrer.

Voilà, *grosso modo*, où nous en sommes aujourd'hui. La prochaine étape concerne la présentation des résultats. Merci pour votre attention.

**Gérard DEROUIN** - Merci beaucoup. Y a-t-il des questions, des observations sur cette première partie?

**Phase 3: interprétation de l'état des milieux (IEM) - présentation des résultats***Par Lydia RICOLLEAU, Chef de projet, ARIA Technologies*

**Lydia RICOLLEAU** - Bonjour à tous. Je suis Lydia RICOLLEAU de la Société ARIA Technologies. Nous avons été mandatés par le SPI Vallée de Seine pour réaliser la phase 3 de l'étude de zone. Il s'agit d'évaluer l'état des milieux de la zone d'étude, suite aux différentes campagnes de mesures ayant eu lieu notamment l'année dernière.

## I. Différentes phases de l'étude de zone

Je ne reviendrai pas sur les différentes étapes de l'étude de zone qui viennent de vous être explicitées. Il y a quatre grandes étapes dans l'étude de zone: les deux premières sont déjà terminées.

La première a eu lieu de 2010 à 2014. Il s'agissait de faire l'état des lieux en réalisant un recensement de toutes les données disponibles dans la zone d'étude et de modéliser la dispersion des polluants atmosphériques afin de pouvoir cartographier l'impact des expositions cumulées. C'est ce qui a été fait en fin de phase 1 par l'INERIS. La cartographie montrée tout à l'heure était une cartographie des indicateurs multi-expositions qui a permis de sélectionner différents secteurs prioritaires pour réaliser les campagnes de mesures de la phase 2.

La phase 2 a eu lieu en 2016 et 2017. Elle a fait l'objet de mesures dans l'environnement, dans ces secteurs jugés prioritaires pour avoir un peu plus d'informations sur l'état des milieux, au moins sur les quantités mesurées dans ces milieux.

La phase 3 consiste à faire l'analyse de ces données, en prenant les mesures réalisées à la fois en 2016 et 2017 mais également en retenant les données utilisées, recensées, lors de la phase 1. C'est pour cette raison que certaines données sont assez anciennes puisqu'elles datent de 2008, 2009, voire 2006. Il y a 10 années de données. Cela représente beaucoup de données à analyser mais cela permet d'avoir aussi une information sur l'évolution de celles-ci.

La dernière phase, la phase 4, est une phase facultative qui consiste à évaluer les risques sanitaires de manière plus poussée sur la zone d'étude, à partir des émissions et des mesures réalisées dans la zone d'étude.

## VI. Limites de l'étude de zone

Le SPI vous a parlé des limites de l'étude. Principalement, la démarche est basée sur le risque chimique. Elle n'intègre pas le risque biologique, notamment tout ce qui concerne la radioactivité, les ondes électromagnétiques. Le bruit n'a également pas été étudié dans l'étude de zone puisque cela ne fait pas partie des éléments à étudier. Les odeurs ont été décrites dans la phase 1, de manière assez générale. L'étude n'intègre pas le risque pour la faune et la flore. L'objectif est vraiment de connaître l'impact sur l'homme. L'étude n'intègre pas les risques accidentels. Elle correspond à l'étude de l'impact de ce que nous pouvons respirer ou manger de manière naturelle au quotidien.

## VII. Références

Nous nous appuyons sur différents guides notamment le Guide de l'INERIS pour la conduite des études de zone de 2011, sur le guide INERIS relatif à l'Évaluation de l'État des Milieux destinés aux installations classées de 2013 et sur le guide du Ministère de l'Environnement relatif aux interprétations de l'état des milieux sur la gestion des sites et sols pollués. L'étude se base sur ces différents guides et les applique dans le cadre de cette étude de zone.

## VIII. Objectif de l'IEM

Quel est l'objectif de l'interprétation des milieux (IEM)? Il s'agit de vérifier, dans un premier temps, si les milieux sont compatibles ou pas avec l'usage que nous en faisons et de décider des suites que nous devons donner à l'étude de zone. Dans un premier temps, il s'agit de vérifier la compatibilité des milieux.

Sur quoi se base l'IEM? Elle se base sur l'analyse des mesures de l'état actuel de l'environnement et à partir de concentrations mesurées dans l'environnement. Cela ne prend pas en compte, notamment, tous les résultats des modélisations qui ont pu être faites lors de la phase 1. Cette étude utilise uniquement les mesures afin d'avoir une représentation de l'exposition cumulée.

Cette analyse permettra d'évaluer l'état des milieux pour chaque substance, de manière individuelle et, pour chaque milieu, de manière individuelle. Cela permettra, ensuite, d'avoir des éléments d'appréciation et de préciser, notamment, si l'étude doit s'arrêter à ce stade dans le cas où nous avons une absence d'impact ; ou bien de compléter l'étude en l'orientant vers des substances prioritaires ou des milieux prioritaires suivant les résultats de l'analyse.

## IX. Démarche de l'IEM

Voici le schéma méthodologique de l'interprétation de l'Etat des milieux. Nous utilisons les mesures des concentrations mesurées dans les milieux. A partir de cela, dans un premier temps, nous allons évaluer la dégradation des milieux en comparant les mesures avec des concentrations indicatives du milieu, ou des niveaux de fond. C'est la première étape de l'IEM, j'y reviendrai après plus en détail.

**Corinne DUMONT (Yvelines Environnement)** - Par des niveaux de fond, vous entendez des normes nationales, des niveaux de fond locaux ?

**Lydia RICOLLEAU** - Des normes locales quand nous pouvons. Parfois, nous nous basons sur des valeurs plus nationales si nous n'avons pas d'informations locales. Il faut savoir que cette première étape est suivie d'une seconde étape aussi importante : comparer les mesures avec des valeurs de gestion réglementaires. Dans cette seconde étape, nous comparons les mesures avec les valeurs réglementaires pour chaque substance, par rapport au milieu concerné. La dernière étape consiste à conclure sur la contamination du milieu.

### *a. Première étape : dégradation du milieu*

Nous ferons un premier point sur la dégradation du milieu. Il s'agit d'une simple comparaison des mesures avec des valeurs de fond, si possible des valeurs représentatives de la zone d'étude. Une dégradation ne signifie pas qu'il existe un problème sanitaire. Il faut bien avoir cet élément-là en tête. Cela indique qu'il existe un besoin de faire une analyse complémentaire pour évaluer ce niveau. Vous pourrez lire parfois dans les tableaux le terme « dégradation » mais cela ne veut pas dire qu'il y a un problème sanitaire. C'est seulement la première étape de l'IEM.

Les mesures sont comparées avec l'environnement local témoin ou pollution de fond local. C'est une concentration qui correspond à un niveau représentatif de la zone d'étude, située dans la même zone géographique, avec les mêmes caractéristiques, mais éloignée des sources d'émissions que nous avons identifiées. C'est ce que nous appelons les niveaux de fond ou environnement local témoin. Si nous n'avons pas ces informations, les mesures sont comparées à des concentrations ubiquitaires qui sont plus représentatives d'un bruit de fond environnemental mais qui dépend, il est vrai, de mesures plus nationales.

*b. Deuxième étape : comparaison des mesures avec des valeurs de gestion réglementaires*

Les valeurs de gestion réglementaires correspondent aux valeurs réglementaires de la qualité du milieu. Pour l'air, ce sont les critères de qualité de l'air extérieur. Pour le milieu eau, ce sont les critères de potabilité ou de potabilisation, notamment pour les eaux destinées à l'alimentation en eau potable. Pour les légumes et les fruits qui ont fait l'objet de mesures l'année dernière, ce sont des critères de qualité des denrées alimentaires. Pour le milieu sols, nous n'avons pas vraiment de valeurs de gestion mais, en revanche, nous avons pour habitude de comparer ces mesures à des valeurs de fond géochimiques françaises, notamment ceux proposés par la CIRE Île-de-France qui sont représentatives de la région Île-de-France.

Lorsque les valeurs réglementaires de gestion sont inexistantes pour une substance donnée, ou bien que nous observons des dépassements d'une ou de plusieurs valeurs de gestion, il est nécessaire d'aller encore plus loin. Une quantification partielle des risques sanitaires est alors réalisée, pour le milieu concerné et pour la substance concernée, en utilisant une grille de calculs IEM. Qu'est-ce que la grille de calculs IEM? Pour une substance donnée, pour un milieu donné, si le milieu est dégradé et que, en plus, nous n'avons pas de valeur de gestion ou qu'elle est dépassée, nous ferons une quantification partielle des risques en calculant un risque d'inhaler cet air ou d'ingérer l'aliment, par exemple pour un enfant, pour un homme, à partir des concentrations mesurées. La grille de calcul IEM est basée sur des concentrations mesurées dans le milieu d'exposition. Elle est réalisée substance par substance et par milieu, pour un enfant et pour un adulte. En revanche, cela ne porte pas sur l'ensemble des substances.

Le risque est calculé soit par un quotient de danger (QD) ou par un excès de risque individuel (ERI). L'interprétation des milieux est classée en trois catégories suivant les résultats de cette quantification partielle des risques. Nous jugerons que soit le milieu est compatible avec les usages, soit le milieu est vulnérable suivant le résultat que nous obtenons, soit il n'est pas du tout compatible avec les usages si les risques sont trop élevés. Dans ce cas-là, un plan de gestion doit être mis en place.

## X. Résultats

### 1. Résultats pour le milieu «air»

17 substances avaient été retenues comme traceurs de risque lors de la phase 1. Une analyse avait été réalisée à l'époque pour sélectionner différentes substances que nous avons considérées comme traceurs de risque. Le tableau ci-dessous est une synthèse des résultats de l'IEM pour le milieu «air» avec :

- dans la première colonne, la liste des traceurs de risques retenus pour le milieu «air»;
- la deuxième colonne donne l'information sur l'évaluation de la dégradation éventuelle du milieu, pour cette substance;
- en troisième colonne, nous avons la comparaison avec les valeurs réglementaires. S'il existe une dégradation et un dépassement des valeurs réglementaires, ou qu'il n'existe pas de valeur réglementaire, dans ce cas nous utilisons la grille de calcul IEM pour calculer la quantification partielle des risques;
- la dernière colonne présente la conclusion sur la compatibilité, ou non, du milieu.

Si nous regardons ce tableau, nous voyons que, globalement, nous avons une légère dégradation en certains points de mesures. Tous les calculs ont été réalisés en prenant les valeurs maximales mesurées, nous n'avons pas retenu les moyennes. Localement, nous pouvons avoir une légère dégradation, au niveau de certains points de mesure par rapport à un niveau de fond. En revanche, les valeurs réglementaires, quand elles existent, sont respectées et les risques calculés en QD (quotient danger) sont également inférieurs au seuil bas qui permet de dire que le milieu «air» est compatible avec les usages qui sont de le respirer. Excepté pour une substance pour laquelle vous pouvez lire «discussion» et qui fait l'objet de la diapositive suivante.

Cas du benzo(a)pyrène (de la famille des hydrocarbures aromatiques polycycliques) : Pour cette substance nous avons des mesures inférieures à la limite de quantification. La concentration dans l'air de cette substance est inférieure à cette limite de quantification, sans connaître sa valeur exacte. Cependant, cette limite de quantification est quatre fois supérieure à la valeur réglementaire de la qualité de l'air égale à 1 ng/m<sup>3</sup>, correspondant à la valeur cible exprimée en moyenne annuelle. Cette limite de quantification est trop élevée pour pouvoir conclure. La limite de quantification est égale à 4 ng/m<sup>3</sup>. Nous savons que la concentration est inférieure à 4 ng/m<sup>3</sup>, en revanche nous ne pouvons pas dire si elle est inférieure ou pas à la valeur cible réglementaire. C'est pour cette raison que, pour cette substance, nous ne pouvons pas conclure à ce stade.

Dans un premier temps, nous avons remonté le problème à AIRPARIF, afin de discuter avec eux sur la façon dont ces mesures ont été réalisées. En fait, il s'avère que les mesures ont été réalisées sur une période de huit heures consécutives uniquement, une fois par semaine, pendant quatre semaines. Ce sont donc des mesures ponctuelles qui ne sont pas du tout représentatives d'une moyenne annuelle. D'un point de vue scientifique et matériel de mesures, ce n'est pas adapté à ce que nous recherchions à la base.

Dans un second temps, nous avons comparé ces résultats aux mesures faites par AIRPARIF, en Île-de-France. La moyenne Île-de-France est de l'ordre de 0,2 ng, valeur cinq fois plus faible que la valeur cible, notamment à Argenteuil, zone qu'AIRPARIF a sélectionnée parmi les zones potentiellement élevées, à partir de l'inventaire des émissions réalisé sur l'ensemble de l'Île-de-France.

**De la salle** - C'est-à-dire que le benzo(a)pyrène est principalement lié aux émissions de feux de cheminées?

**Lydia RICOLLEAU** - J'allais le dire ensuite. C'est une substance principalement émise par le chauffage au bois.

Pour Argenteuil, même constat : nous avons des niveaux quatre fois plus faibles.

Les résultats des mesures sont inférieurs à la limite de quantification qui est beaucoup trop élevée. En fait, le problème vient non pas de la mesure mais du matériel de mesures inadapté pour cette mesure-là en particulier. Tous ces éléments ont été remontés à AIRPARIF.

En conclusion, voici les actions que nous proposons de mettre en place, relatives au milieu «air»:

- continuer la surveillance de l'air telle qu'elle existe actuellement, en conservant les stations de mesure de Mantes-la-Jolie et de Limay, mais aussi via les plans de surveillance existants actuellement soit auprès des installations classées, soit auprès d'aménagement urbain, dans le cadre des états initiaux, par exemple, où des mesures sont réalisées.
- Pour le benzo(a)pyrène, qui est une substance majoritairement émise par le chauffage au bois, l'objectif ici serait, plutôt, d'informer le grand public sur les bonnes pratiques et les bons gestes pour se chauffer au bois afin de limiter les émissions de poussières et de benzo(a)pyrène.

**Corinne DUMONT** - Est-ce que cela ne peut pas être lié aussi aux relations avec les dysfonctionnements constatés sur la production de chaleur du Val Fourré?

**Cécile CASTEL** - Les mesures n'ont pas montré de dysfonctionnement. Nous ne pouvons pas dire qu'il y a un problème lié à un dysfonctionnement particulier. Je ne sais pas si, pour le chauffage aux granulés, il peut y avoir...

**Fabrice JOLY (AIRPARIF)** - Je pense que la base n'est pas la même. Il peut y avoir des émissions sur cette méthode de chauffage au bois.

**Cécile CASTEL** - Pour la chaufferie du Val Fourré, je ne sais pas si c'est bien un chauffage au bois. Par ailleurs, la chaufferie du Val Fourré est suivie parce qu'elle est classée au niveau des installations classées. Et à ce titre, nous avons un suivi individualisé des émissions de la chaufferie.

**Corinne DUMONT** - Justement, nous en avons discuté. Il y a eu des problèmes de vétusté des matériaux. Il y a vraiment des pics de pollution à certaines substances. Est-ce en corrélation avec ces pics exprimés dans l'étude?

**Cécile CASTEL** - Nous ne pouvons pas les voir.

**Lydia RICOLLEAU** - En fait, il n'y a pas de pic. Les mesures sont toutes inférieures à une limite de détection. L'appareil ne détecte pas tout ce qui est inférieur à une valeur donnée. En tout cas, il est sûr que cela ne dépasse pas cette valeur-là, sinon l'appareil l'aurait détecté. Nous pouvons juste dire que c'est inférieur à cette valeur seuil parce que l'appareil qui ne peut pas détecter ce qu'il y en-dessous. C'est pour cette raison qu'on ne peut pas conclure.

**Vincent GRAMMONT (INERIS)** - Pour la mesure, le point de prélèvement n'est pas proche du Val Fourré. Je crois que c'était plus vers Mantes-la-Ville et à Rosny-sur-Seine.

**Corinne DUMONT** - Dans un rayon de deux, trois kilomètres maximum. Ce n'est pas loin quand même.

**Vincent GRAMMONT (INERIS)** - Oui, ce n'est pas très, très loin. Mais de là à avoir un impact. Nous ne pouvons pas répondre comme cela. Cela peut paraître relativement peu probable.

**Michel CARRIERE (Les Mureaux)** - A l'exception du chauffage au bois et des chaufferies biomasse, pouvez-vous faire une distinction selon si le chauffage est biomasse ou non, qui fait l'objet de surveillance? Que voulez-vous dire par chauffage au bois? Il y a deux chaufferies biomasse dans le périmètre.

**Cécile CASTEL** - La grande différence est que, sur les grosses installations, les grosses chaufferies, il y a un traitement des fumées à la sortie et des mesures sont faites pour vérifier. Très souvent, le chauffage au bois est quand même sans filtre. Il y a obligation, maintenant, de mettre des foyers fermés.

**Michel CARRIERE** - Il y en aurait tant que cela?

**Cécile CASTEL** - Je ne sais pas si vous avez des données là-dessus.

**Fabrice JOLY** - Par rapport à ce que nous imaginons, nous pensons que le chauffage au bois est assez peu utilisé en Île-de-France, voire même pas du tout dans Paris. Ce qui est loin d'être le cas. Il y a des zones où le bois est très présent...quand nous parlons de chauffage au bois, c'est essentiellement le chauffage individuel principal et, également, le chauffage au bois d'appoint que nous faisons quand les températures baissent. Notre stratégie, pour étudier les concentrations de benzo(a)pyrène sur l'ensemble de l'Île-de-France: nous avons regardé, *via* les statistiques liées aux ménages et à l'utilisation de chauffage, quelles étaient les zones où l'utilisation du bois de chauffage était principale. C'est pour cela qu'il y a eu une étude à Argenteuil - le pourcentage d'utilisation était non négligeable sur le secteur - mais également en Seine-et-Marne, à Pommeuse qui est une petite zone urbaine où l'utilisation du chauffage est relativement importante. Nous avons donc pu faire des campagnes de mesures, essentiellement en hiver pour avoir les niveaux de benzo(a)pyrène les plus importants. Il est vrai que nous arrivons à des niveaux relativement faibles: il y a eu 0,2ng à Argenteuil, sur Pommeuse où l'utilisation du chauffage au bois est encore plus importante nous arrivons à 0,3 en moyenne sur un an. Effectivement, le chauffage au bois est utilisé de manière assez importante en Île-de-France.

**De la salle** - C'est une moyenne ramenée sur une année, c'est cela?

**Fabrice JOLY** - Oui. La valeur réglementaire c'est, en moyenne, sur une année avec l'été aussi.

**De la salle** - En hiver, les niveaux sont à combien?

**Fabrice JOLY** - Nous avons également regardé, au maximum sur une journée. Ce sont, généralement, des périodes relativement froides, avec des pics de pollution associés aux particules, aux poussières. Nous sommes, à peu près, à 6ng/m<sup>3</sup> sur la journée. Après, tout dépend des années, des conditions météo. C'est quand même très fluctuant d'une année à l'autre. Voilà un peu l'ordre de grandeur sur lequel nous pouvons arriver pour la moyenne sur une journée. Alors que la valeur réglementaire est sur l'année. Voilà ce que je pouvais vous dire sur le benzo(a)pyrène et, surtout, sur le chauffage au bois.

**Gérard DEROUIN** - Vous parlez de benzo(a)pyrène, nous parlons aussi des particules et des poussières. Tout le monde a sans doute entendu parlé de la Vallée de Chamonix. J'ai exercé dans cette Sous-préfecture, j'en étais le Sous-préfet. J'ai mis le PPA (plan de protection de l'atmosphère) en place avec le Préfet à l'époque. Que nous le voulions ou non, vous savez que nous tirons des constats des capteurs. Après, nous le croyons ou pas mais les capteurs sont fiables. Dans la Vallée de Chamonix, 50% de la pollution est liée au chauffage au bois: 50%. Alors, que dans la communication et pour tous ceux qui s'emparent de la communication, c'est forcément les poids lourds, l'industrie. Non, c'est 50% le chauffage au bois collectif ou individuel. Le reste se partage: 25-25 sur l'industrie et les transports, les poids lourds qui vont vers le tunnel. Une des raisons, c'est que nous chauffons aujourd'hui avec du bois vert, qui n'est pas sec. Contrairement à autre fois où on faisait sécher le bois pendant des années alors que, aujourd'hui, certaines personnes - je l'ai vu - vont avec les enfants, le dimanche matin, chercher du bois et se chauffer au bois directement récupéré. C'est dramatique.

**Fabrice JOLY** - Effectivement.

**Gérard DEROUIN** - C'est pour illustrer cette idée-là.

**Fabrice JOLY** - Il y a l'appareil que vous utilisez: que ce soit en foyer ouvert ou...

**Gérard DEROUIN** - Les inserts?

**Fabrice JOLY** - Voilà. L'insert plus ou moins récent. Et également, chose très importante, le bois en lui-même: s'il est humide. Là, nous arrivons à des différences d'émission...

**Gérard DEROUIN** - Vous avez raison, nous ne sommes pas dans ce schéma en Île-de-France et Paris encore moins. Dans les vallées dont je vous parle, il y a aussi le problème de l'écobuage, alors que c'est interdit mais tout le monde le fait parce qu'on n'a pas envie de contrôler et de sanctionner.

**De la salle** - Je me sens un petit peu frustré par rapport à ces données mises en évidence. Ces concentrations inférieures aux valeurs mesurables posent-elles un problème? Actuellement, nous sommes en train d'essayer de développer la filière bois, d'inciter les gens à utiliser les granules, etc. Faut-il continuer? Faut-il arrêter?

**Lydia RICOLLEAU** - C'est une bonne question. Par rapport aux mesures faites, clairement dans cette étude, dans ce contexte, nous ne pouvons pas interpréter les résultats. Mais au regard des résultats pouvant être faits, des mesures faites dans de bonnes conditions par AIRPARIF, nous pouvons penser que, *a priori*, cela n'est pas un problème. Il est vrai que, pour l'instant, avec ces mesures, nous ne pouvons pas interpréter ni conclure. De là à dire s'il faut continuer, je pense que c'est tout l'objectif de la communication qu'il y aura peut-être aussi derrière par rapport à cela.

**Cécile CASTEL** - Nous sommes dans une configuration qui laisse à penser que nous devrions aller plus loin que ce qui a été mesuré. Si on regarde dans les endroits ciblés par AIRPARIF, qui sont ceux potentiellement les plus exposés à ce composé, normalement, il n'y a pas de problème. Après, sur la question faut-il encourager la filière bois, c'est un autre sujet. Il y a des émissions avec le bois : benzo(a)pyrène, poussières. Mais il existe de bonnes pratiques qui sont, parfois, trop mal connues. Nous vous proposons, à ce stade, de communiquer là-dessus sur le bois à utiliser, les bonnes pratiques pour tous ceux qui souhaitent continuer à utiliser le chauffage au bois. AIRPARIF a développé une communication sur le sujet que nous pourrions relayer.

**Fabrice JOLY** - Au-delà d'AIRPARIF, les services de l'État communiquent sur le sujet. Nous sommes en lien avec la DRIEE Île-de-France.

**Cécile CASTEL** – Et avec le PPA.

**Fabrice JOLY** - Avec le PPA pour développer cette communication sur le chauffage au bois. Après, cela a aussi des avantages. Si le chauffage au bois a été promu c'est aussi pour des questions liées au changement climatique, à la baisse des émissions de gaz à effet de serre. Ici nous sommes plus, compte tenu des niveaux de pollution relativement importants dans l'agglomération parisienne, où la densité urbaine est aussi importante, sur des enjeux liés à la qualité de l'air et à la santé au niveau local.

## 2. Résultats milieu «sol»

**Lydia RICOLLEAU** - Même démarche appliquée, cette fois-ci, sur les mesures dans les sols. Pour les sols, 15 substances étaient retenues comme traceurs de risques. L'analyse a été séparée en deux, à la fois pour les sols superficiels et pour les sols racinaires. Les sols superficiels correspondent aux premiers centimètres et les sols racinaires à 10 à 20 centimètres ce qui intègre les racines des légumes, par exemple.

Là encore, l'étude a été réalisée sur les concentrations maximales mesurées. De nouveau nous pouvons observer des dégradations ponctuelles, localisées. Mais globalement, les valeurs sont inférieures soit aux valeurs ASPITET mesurées, soit les risques sanitaires calculés à partir de ces mesures montrent qu'il n'y a pas de problème, que le milieu est compatible. Excepté pour le plomb pour lequel l'indice de quotient de danger calculé pour un enfant dépasse le seuil bas de 0,2. Cela veut dire que, pour le plomb, nous avons un milieu vulnérable pour les enfants. Pour les adultes nous sommes inférieurs au QD du seuil bas. Pour les enfants, nous sommes un peu au-dessus. Ce QD est calculé pour la valeur maximale mesurée dans la zone d'étude. Pour voir comment se répartissent les mesures géographiquement, nous avons cartographié les concentrations en plomb sur la zone d'étude pour voir si les valeurs les plus élevées sont localisées aux mêmes endroits ou pas.

Voilà la carte des mesures de plomb. Nous avons 48 mesures réparties sur l'ensemble du secteur. Les points:

- en vert foncé représentent les valeurs dans la gamme des sols français classiques, des sols ordinaires;



- en jaune, les valeurs dépassant le seuil d'alerte pour le plomb;
- en rouge, les valeurs dépassant le seuil de dépistage. Ne cherchez pas les points rouges, il n'y en a pas. C'est déjà rassurant de ce côté-là.

Nous avons quatre points jaunes.

- un point à Issou de 143. Cette valeur dépasse un peu le seuil d'alerte égal à 100 mais reste très inférieur au seuil de dépistage égal à 300. Comme vous pouvez le constater, ce point est à proximité d'une voie ferrée. De plus, c'est une mesure datant de 2006. Vous pouvez observer autour de ce point des points verts où les valeurs sont dans la gamme des sols français classiques;
- deuxième point jaune à Limay, avec une valeur de 124: il s'agit également d'une valeur de 2006 ;

**De la salle** - A Limay, il y a un environnement particulier?

**Lydia RICOLLEAU** - C'est un quartier résidentiel. Nous n'avons pas repéré de source potentielle. Cela doit être une pollution historique.

**De la salle** - Est-ce qu'on s'est assuré entre les terrasses naturelles et les remblais? Les sources peuvent être des remblais.

**Lydia RICOLLEAU** - C'est une mesure de 2006. Je n'ai pas forcément les informations de la façon dont cela avait été mesuré.

**Cécile CASTEL** - Les mesures faites en 2006 ont potentiellement été faites à l'occasion de travaux sur des sites et sols pollués.

**Lydia RICOLLEAU** - C'est possible. Les valeurs sites et sols pollués ont quand même été écartées à la base de l'analyse. Pour cette mesure, je n'ai pas toutes les informations derrière pour savoir dans quel contexte la mesure a été réalisée. En tout cas, c'est dans un quartier résidentiel, une valeur de 2006. Vous voyez d'autres points à côté qui sont verts.

**Corinne DUMONT** - Les points de fond où sont-ils et quelles sont leurs valeurs?

**Lydia RICOLLEAU** - Sur cette grille, le point de fond...

**Corinne DUMONT** - Il y en avait un à Rosny.

**Vincent GRAMMONT** - Les deux le plus à gauche.

**Lydia RICOLLEAU** - Ce sont ces deux-là.

**Corinne DUMONT** - Et un autre je ne sais plus où.

**Lydia RICOLLEAU** - Il n'y en a qu'un, en théorie pour la zone d'étude. C'est celui que nous avons repéré pour être le fond.

- le troisième point est à Mantes-la-Ville: une valeur à 110. Vous constaterez que ce point est tout proche de l'autoroute. C'est une valeur mesurée l'année dernière, en 2017, qui peut être représentative de ce que nous pouvons avoir aujourd'hui. Vous voyez qu'elle est entourée de plein de points verts également. C'est vraiment une valeur localisée ponctuellement;

- le quatrième point est à Rosny. Il est égal au seuil: à 100. Il aurait presque pu être vert. C'est une mesure de l'année dernière, de 2017. Il a été mesuré au niveau des jardins familiaux, les Closeaux.

Ces quatre points sont supérieurs ou égal au seuil d'alerte. Nous constatons qu'ils ne sont pas tous au même endroit. Ils sont vraiment répartis, dispatchés dans la zone d'étude. Ce sont des mesures ponctuelles entourées de points avec des valeurs beaucoup plus faibles.

En conclusion, les points sont localisés dans des zones bien séparées. Les points sont très nettement inférieurs au 300 mg/kg correspondant au seuil de dépistage. Le quotient de danger que nous avons calculé pour le point max – en prenant la mesure de 2006 - est égal à 1 pour un enfant. C'est justement le seuil pour les évaluations de risque sanitaire. Après en avoir discuté en COTECH, il y a effectivement une vulnérabilité du milieu pour les enfants, en certains points très particuliers. Les mesures de 2006 reflètent, certainement, une pollution historique. Mais il n'y a pas d'alerte sanitaire à proprement parlé. C'est une dégradation significative des sols, par le plomb, principalement à proximité des autoroutes ou des voies ferrées, comme nous pouvons le voir dans beaucoup d'endroits en Région parisienne. C'est assez représentatif je ne veux pas dire d'une situation normale parce que ce n'est jamais normal quand nous avons des seuils importants, mais c'est quelque chose qui n'est pas spécifique à cette zone d'étude. C'est assez général à la Région parisienne.

A partir de cette analyse, nous avons conclu que la situation n'apparaissait pas nécessiter d'actions correctives supplémentaires. Dans les actions à venir, pour le milieu «sol», nous proposerons de continuer, bien entendu, la surveillance des concentrations de plomb dans les sols, dans le cadre de plans de surveillance ou de mesures faites localement, dans le cadre de nouveaux aménagements, etc. Nous proposons également d'informer les villes, par exemple, de l'impact important que peuvent avoir les axes routiers ou les voies ferrées pour, justement, aider dans l'aménagement urbain et, notamment, éviter de mettre des jardins familiaux à proximité des voies ferrées ou des axes routiers.

Voilà ce qui peut être dit pour le milieu «sol».

**De la salle** - Je reviens juste à ma remarque de tout à l'heure. Entre le résultat et l'interprétation, il manque quand même de connaître s'il s'agit de terrains naturels ou des remblais. Nous arrivons directement à la conclusion: c'est la voie de chemin de fer ou c'est la route qui impactent alors que cela peut être des remblais d'aménagements qui viennent de la Région parisienne. Il manque quand même une vérification à ce niveau.

**Vincent GRAMMONT** - L'INERIS a fait les mesures pour l'étude en 2016. Oui, ce sont des terres naturelles. Visiblement c'est de la terre. Ce n'est pas du remblai avec des briques ou des choses comme cela.

**De la salle** - Sur Rosny, les jardins familiaux sont sujets à question. Ce sont d'anciennes carrières.

**Vincent GRAMMONT** - Nous avons su, par la suite, qu'il existait apparemment un historique mais que nous n'avons pas su documenter.

**De la salle** - Il y a du passif.

**Vincent GRAMMONT** - La plupart des jardins sont abandonnés. Quand nous sommes arrivés là-bas, nous nous sommes demandés si nous allions trouver quelque chose. Nous avons réussi à avoir accès à une parcelle.

**De la salle** - Sur le (*inaudible*) tout n'est pas abandonné mais il y a du passif.

**Vincent GRAMMONT** - Il y a du passif. C'est probablement lié, soit à de l'activité antérieure sur site non connue, soit peut-être aux pratiques de culture aussi. C'est un point très particulier.

**Pierre-Yves DUMOULIN (maire de Rosny)** - Excusez-moi du retard.

**Gérard DEROUIN** - Pour le maire qui vient d'arriver, merci de projeter plus grand la carte pour les points de vigilance. Les points jaunes dépassent un peu le seuil. Il n'y a pas de drame. Et, sur ces points jaunes nous nous demandions pourquoi. Chez vous, je crois que ce sont les jardins familiaux.

**Lydia RICOLLEAU** – Cela correspond aux concentrations en plomb dans les sols, pour vous restituer le contexte. Une mesure, sur Rosny, au niveau des jardins familiaux a montré que nous étions juste à la limite du seuil d'alerte.

**Pierre-Yves DUMOULIN** - Dieu merci, cela appartient encore à la Communauté urbaine.

**Gérard DEROUIN** - Nous disions qu'il était bien de connaître le récit, ou ce qui s'est passé durant ces dernières années sur ces terrains ...(*inaudible*). Effectivement, il peut y avoir du remblai à un moment donné. Cela peut être un apport de matières. Il est peut-être bien, à un moment donné, dans certains cas précis, d'en connaître un peu plus.

### 3. Résultats pour les denrées alimentaires

**Lydia RICOLLEAU** – L'analyse des résultats dans les sols, notamment pour les jardins familiaux, pourraient d'un premier abord inquiéter. C'est pour cela que nous enchaînons avec l'impact sur les denrées alimentaires et, notamment, sur les végétaux mesurés dans les jardins familiaux l'année dernière par l'INERIS. L'analyse d'interprétation de l'état des milieux a été réalisée pour les légumes, fruits prélevés dans ces différents jardins et analysés.

Notamment pour le plomb, nous avons la chance d'avoir des valeurs réglementaires du plomb dans certains aliments, dont les légumes. Après comparaison, nous constatons que les valeurs mesurées sont très nettement inférieures aux valeurs réglementaires. Des concentrations en plomb dans les sols peuvent être localement élevées mais la migration du plomb vers les végétaux reste faible. La teneur dans les végétaux est tout à fait acceptable. Nous avons des mesures inférieures aux valeurs réglementaires pour les substances pour lesquelles il en existe.

Pour les autres substances, nous avons comparé les résultats de mesures aux teneurs moyennes dans les aliments français. Nous avons calculé les risques sanitaires partiels, en supposant que nous ingérons directement le légume ou le fruit sans le laver. Pour toutes les substances le milieu est compatible. Nous n'avons pas de souci particulier. C'est également pour cette raison que, pour le plomb dans les sols, nous n'avons pas proposer d'actions plus poussées que de continuer la surveillance dans les sols, parce que, pour les denrées alimentaires, l'impact n'était pas important. Pas de souci particulier pour les fruits et les légumes cultivés dans la zone d'étude, en tout cas là où cela a été prélevé.

**Cécile CASTEL** - Par rapport aux légumes et fruits prélevés, nous en avons justement à l'endroit de la valeur à Rosny.

**Vincent GRAMMONT** - A Mantes-la-Ville aussi.

### 4. Résultats pour le milieu «Eau»

**Lydia RICOLLEAU** - Pour les eaux, les mesures ont été réalisées dans les eaux de surface et dans les eaux souterraines.

#### a. Le milieu « eaux de surface » (Seine)

Avant de présenter les résultats sous forme de tableaux, il faut savoir que l'usage fait des eaux de surface est limité à l'arrosage et à une utilisation industrielle. L'eau de la Seine n'est pas destinée à l'alimentation en eau potable. Tout ce qui concerne la comparaison avec les limites de potabilité ou de potabilisation est une démarche relativement majorante puisque ces eaux ne sont pas destinées à être bues. Il faut relativiser dès le départ les résultats.

Sur l'ensemble des substances - vous en avez la liste ici - les mesures sont soit inférieures aux limites de potabilité – qui correspond à la limite dans les eaux destinées à la consommation humaine - soit inférieures à la limite de potabilisation – qui correspond à la limite réglementaire dans les eaux destinées à la production d'eau potable - soit inférieures aux normes de qualité environnementale. Là encore, pour les eaux de surface, surtout pour une utilisation restant industrielle ou à l'arrosage, il n'y a pas de souci particulier à avoir pour ces eaux-là.

*b. Le milieu « eaux souterraines »*

Nous avons recensé 35 substances retenues comme traceurs de risques. Nous avons séparé l'analyse en deux : les mesures dans les eaux destinées à l'alimentation en eau potable (usage AEP), et les mesures dans les eaux destinées à un autre usage. Il est vrai que, là encore, nous ne pouvons pas tout mélanger ensemble. Des eaux vont être destinées à être bues et d'autres pas.

Le tableau suivant est le résultat pour les eaux à usage AEP. Là encore, nous avons des valeurs très nettement inférieures aux limites de potabilité ou de potabilisation. Les valeurs de potabilisation sont respectées pour l'ensemble des mesures. Il n'y a pas de souci particulier.

**Cécile CASTEL** - C'est particulièrement suivi parce que ce sont des captages AEP.

**Lydia RICOLLEAU** - C'était le dernier point. Pour les substances qui n'ont pas de valeur limite, nous avons fait un calcul de risque sanitaire et le milieu reste compatible. Il faut bien mentionner que les eaux sont traitées et contrôlées avant d'être envoyées dans le réseau d'eau potable, de toute manière. Normalement, il n'y a pas de risque particulier pour l'homme. Les eaux souterraines sont compatibles avec l'alimentation en eau potable.

Pour les eaux souterraines à un autre usage, destinées à l'arrosage ou à l'industrie. Je n'ai pas remis le tableau, c'est un peu du même style. Nous avons des mesures indicatives quand nous comparons aux valeurs limites de potabilité ou de potabilisation. Pour vous donner une idée, les dernières mesures faites l'année dernière, en 2017, par l'INERIS, ont montré que toutes les valeurs étaient inférieures aux limites de potabilité alors que ce ne sont pas des eaux destinées à être bues.

Il faut également mentionner que ces eaux, celles à autres usages, proviennent parfois de puits privés. Les eaux de pluie privées ne sont pas destinées à l'alimentation. Ce sont des eaux qui, normalement, ne sont pas faites pour et qu'il est quand même recommandé d'analyser une fois par an. Nous n'avons pas accès à ces mesures, à ces données. Si vous connaissez des personnes ayant des puits privés non déclarés, il faut bien avoir en tête que ce sont des eaux qui ne sont pas faites pour être bues.

**Sophie FABER (ARS)** - Nous disons que ce que nous avons trouvé est inférieur aux limites de potabilité, nous aurions tendance à dire que, si nous sommes inférieurs, nous pouvons la boire, elle est bonne. Nous n'avons mesuré que les métaux, notamment nous n'avons pas fait d'analyse bactériologique obligatoire pour pouvoir boire l'eau. Les valeurs mesurées sont inférieures et, effectivement, pourrait être bue à condition que les mesures bactériologiques soient, en parallèle, bonnes : ce dont nous n'avons aucune idée. Il est important de bien faire la distinction. Ce n'est pas parce que celles-ci sont bonnes qu'on peut boire l'eau de son puits. Toutes les analyses ne sont pas faites pour.

**Lydia RICOLLEAU** - Nous n'avons étudié que les substances chimiques. Nous n'avons pas étudié la partie bactériologique.

**Sophie FABER (ARS)** - Cela ne peut être considéré comme de l'eau potable.

**Lydia RICOLLEAU** - Par rapport au milieu «eau», les actions restent très limitées: notamment il faut bien sur continuer la surveillance de la qualité des eaux, notamment celles des captages AEP, telle que faite par l'Agence de l'Eau et l'ARS; nous recommandons aussi d'analyser les eaux de puits une fois par an; informer aussi sur les restrictions d'usage des eaux de puits.

## XI. Conclusion

Globalement, l'interprétation de l'état des milieux a montré que les milieux pouvaient être localement dégradés quand nous comparons aux valeurs de fond de la zone d'étude, mais sans dépassement des valeurs réglementaires ou des risques sanitaires. Nous pouvons considérer que les milieux sont compatibles pour tous les milieux avec les usages qui en sont faits, exceptés pour le plomb dans les sols qui nécessite de maintenir la surveillance dans les sols pour le plomb dans la zone d'étude.

Les propositions d'actions que nous avons ciblées sont principalement axées sur la surveillance et sur l'information du public. C'est pour cette raison que la phase 4 de l'étude de zone, relative à l'évaluation complète des risques sanitaires est considérée comme non nécessaire à ce stade de l'étude.

Merci de votre attention. Si vous avez d'autres questions.

**Michel CARRIERE** - Pourquoi analyser les eaux de pluie? Et lesquelles?

**Lydia RICOLLEAU** - Les eaux de puits? Pas de pluie.

**Michel CARRIERE** - Je me disais que je ne comprenais plus les eaux de pluie.

**Lydia RICOLLEAU** - Pas les eaux de pluie. Nous sommes bien d'accord. Les eaux de puits.

**Michel CARRIERE** - Nous avons eu un petit problème avec le fait d'infiltrer. Nous disions que cela pose problème, ce qui n'est absolument pas vrai. En fait, tous les puits ne sont pas déclarés.

**Lydia RICOLLEAU** - Non. Ils devraient.

**Michel CARRIERE** - Nous avons fait la recherche chez nous et nous nous sommes aperçus que très peu sont déclarés en milieu urbain. Il n'y a que les puits à usage industriel, sinon... Je ne pense pas qu'ils l'oublient mais le puits existe encore, il suffit de dire qu'il y a une éventuelle pollution et que la nappe peut...

**Lydia RICOLLEAU** - Lors de la phase 1, nous avons essayé de recenser l'ensemble des puits dans la zone d'étude. Nous avons été confrontés à ce problème.

**Corinne DUMONT** - Il y a le levier de l'utilisation. Nous pouvons aussi bien avoir un puits et ne pas l'utiliser. Quelle est la pertinence d'aller analyser une eau...

**Lydia RICOLLEAU** - En général, quand nous le déclarons, nous déclarons l'usage que nous en faisons.

**Michel CARRIERE** - En général, s'ils les ont c'est qu'ils les utilisent.

**De la salle** - Les puits étaient à quelle profondeur? A quelle profondeur considérez-vous un puits? Cela dépend de la profondeur de la nappe.

**De la salle** - Vous avez des courants vagabonds qui alimentent les puits et qui ne sont pas forcément à profondeur de la nappe. Je vois que, dans la Vallée de la Vaucouleurs - si vous me permettez Monsieur le Sous-préfet - la nappe est à 120 mètres. Elle est exploitée, naturellement, par le fermier, mais il y a des puits qui ont de l'eau à moins de 15-20 mètres parce qu'il y a des courants vagabonds qui alimentent les puits sans aller jusqu'à la nappe. En gros c'est cela. C'est mécanique. C'est simple comme bonjour. Lorsque Madame disait que les eaux de puits n'étaient pas « consommables », il est vrai que là-dedans, il y a beaucoup de vrai parce que, finalement, ce sont souvent ces eaux de pluie qui ne tombent pas forcément tout droit du ciel mais qui sont en ruissellement. J'admets que, à ce moment, elles puissent prendre des bactéries. C'est tout à fait mécanique.

**Gérard DEROUIN** - C'est riche d'informations.

**Michel CARRIERE** - Vous nous notifierez tous les résultats. Vous nous aviez donné les résultats des analyses par commune, à un moment donné: vous aviez fait des prélèvements.

**Cécile CASTEL** - C'est un peu l'objet du point suivant sur la communication des résultats.

**Communication des résultats de l'étude de zone en Vallée de Seine**

*Par Louis LOUCHE, chargé de mission, SPI Vallée de Seine*

**Louis LOUCHE-** La suite de ce COFIL est de voir ensemble les éléments sur la façon d'utiliser ces résultats, quelle communication faire de ces résultats, comment les diffuser. En ce sens, le SPI Vallée de Seine proposait plusieurs actions.

Je vais vous faire passer un questionnaire sur les moyens que le COFIL souhaite que le SPI Vallée de Seine mette en route pour communiquer les résultats de cette étude de zone et les diffuser à ses membres et, après peut-être, plus largement à travers les communes ou les associations à la population de manière plus générale.

Première action proposée: mettre en ligne les résultats de l'étude de zone sur le site Internet du SPI Vallée de Seine. Qu'est-ce que cela veut dire? Nous retrouverons les livrables d'ARIA Technologies avec l'ensemble des résultats qui vous ont été présentés sous forme de tableaux, mais également toutes les parties analyses. Des mesures ont été réalisées dans le livrable 2. Tout est synthétisé? Et l'ensemble des valeurs est tenu à disposition au SPI Vallée de Seine aussi et sont archivées. Une synthèse d'une cinquantaine de pages de l'étude de zone sera mise en ligne sur le site du SPI Vallée de Seine.

**Cécile CASTEL** - C'est détaillé par substance, par milieu comme cela vous a été présenté.

**Louis LOUCHE-** Pas forcément par commune du coup, pour répondre à votre question. Je ne pense pas que c'était détaillé par commune. Tous les bordereaux de mesures peuvent être fournis par le SPI s'ils sont demandés. C'était la première action que nous proposions.

**De la salle** - Aujourd'hui, au travers de ces résultats, y aurait-il moyen de lister toutes ces mesures à destination du public? Est-ce suffisamment précis?

**Cécile CASTEL** - Nous avons listé les thématiques sur lesquelles nous souhaitons faire de la communication. Il y avait des thèmes comme les feux de bois, les bonnes pratiques sur le jardinage et le fait de nettoyer les légumes, l'utilisation de l'eau des puits. Nous avons des thématiques. Ensuite, nous écrivons les messages. Il y en a qui existent déjà, par ailleurs, notamment dans le cadre du PPA, sur le bois. Il nous faut les rediffuser.

**De la salle** – Le brûlage des déchets verts aussi (*Inaudible*)

**Cécile CASTEL** - C'est aussi lister le brûlage des déchets verts, le sujet du plomb, continuer la surveillance.

**De la salle** - Ne pas mettre les cendres dans les jardins. Dans l'étude d'impact sur un site, notre point de référence s'est avéré pollué: les personnes mettaient des cendres dans leur jardin. Pour amener de la pollution c'est conséquent.

**De la salle** - Je pensais que c'était bien pour la terre.

**De la salle** - Dans les cendres, les polluants sont concentrés. Typiquement, c'est le genre d'information à faire passer parce qu'on peut avoir des concentrations en polluants très importantes.

**Corinne DUMONT** - Le problème c'est que ça dépend ce qu'on brûle.

**De la salle** - S'il n'y a que du bois.

**Cécile CASTEL** - Cela dépend avec quoi on allume son feu.

**De la salle** - Typiquement, ce sont des pratiques qui peuvent amener des concentrations (*inaudible 10:52*) dans les jardins.

**Cécile CASTEL** - J'ai appris qu'il fallait allumer les cheminées par le haut. Je n'ai pas encore compris comment faire. Il paraît que cela marche bien.

**De la salle** - C'est pareil que par le bas, mais à l'envers.

**Cécile CASTEL** - Il paraît que cela fait moins de...

**Fabrice JOLY** - La grosse source de poussières, lors de l'allumage, peut être limitée. Je vais être honnête, j'ai un peu de mal, parfois, à le faire aussi. C'est quand même une bonne pratique. Il faut déjà mettre sa bûche, après mettre le petit bois et l'allume-feu dessus. Cela limite fortement les émissions de particules qui, lors de l'allumage, représentent une grosse part des émissions de particules.

**Cécile CASTEL** - C'est une chose que nous ne savons pas et que nous pourrions mettre.

**Louis LOUCHE** - Nous avons parlé des résultats sur le site Internet.

Nous proposons de réaliser une brochure. L'objectif du questionnaire est que vous le remplissiez pendant la réunion et que nous le récupérions à la fin. Si vous préférez avoir du temps pour donner vos idées ensuite, que vous avez d'autres idées pour les moyens de communication à mettre en œuvre, il n'y a pas de soucis : vous pouvez nous le renvoyer par mail. Vous nous écrivez un mail, suite à ce COPIL, sur vos idées. Nous allons regrouper toutes les idées et celles qui ressortent les plus nombreuses. Par exemple, si vous nous dites tous « non, il ne sert à rien de faire une brochure détaillée de tous les résultats », nous ne la ferons pas. C'est vraiment l'idée de savoir votre point de vue sur ce qui est utile et ce que vous pensez être utile à la diffusion de ces résultats.

**Gérard DEROUIN** - Ou tout autre suggestion.

**Cécile CASTEL** - Nous avons écrit un champ «autres» assez conséquent.

**Louis LOUCHE** - Pour que vous puissiez vous exprimer.

Au niveau brochure, je vous ai apporté des exemples de ce que le SPI fait - vous pouvez faire passer pour voir un peu le type de documents. L'objectif se serait que ces documents soient sur des présentoirs dans les mairies, pour présenter les résultats de l'étude de zone. Le sujet-là concernait les déchets mais c'est un exemple de brochure et cela reprendrait, essentiellement, ce qui vous a été présenté aujourd'hui, en explicitant un peu tout ce que nous nous sommes dit.

**Gérard DEROUIN** - Il faudra dire qu'il est utile de communiquer tout ce travail fait depuis 10 ans. Il faut le faire connaître, le nourrir, le valoriser sinon cela perd de son intérêt.

**Louis LOUCHE** - L'origine de cette étude était une interrogation. Les résultats sont, globalement, plutôt très positifs sur les paramètres observés. C'est rassurant. Il ne faut pas se dire: «nous n'avons pas trouvé de problème. Cela veut dire que l'étude n'a pas été utile». Ce n'est pas du tout le cas. Il y a un côté très: «nous avons observé. Nous n'avons pas trouvé donc c'est plutôt rassurant sur l'état de nos milieux». C'est cette idée de valoriser l'étude à travers ce biais en disant: «sur ces aspects, l'étude montre que l'état des milieux est rassurant au quotidien».

**Michel CARRIERE** - Il est plus facile de communiquer sur des éléments qui vont bien.

**Cécile CASTEL** - Tout en étant très transparents sur les limites que nous avons pu identifier. En particulier sur l'eau, nous n'avons pas regardé la partie biologie.

**Louis LOUCHE** - Nous ne pouvons pas dire que cette étude est complète mais il s'agissait de figer le caractère rassurant de cette étude et les résultats qui sont là, dans ce sens, pour répondre à l'interrogation qui a lancé cette étude. Il y en a qui sont très rapides, qui ne perdent pas de temps.

**Michel CARRIERE** - J'ai l'agenda21, donc si j'ai des techniciens en difficulté en ce moment, l'objectif après l'hiver sera de réactiver la phase 4 de l'agenda. Je n'ai pas intérêt, nécessairement, à ce que vous les fassiez quoi qu'il y a peut-être aussi un intérêt là-dessus.



**Louis LOUCHE** - C'est noté.

D'autres éléments un peu plus légers. Ce serait plutôt pour présenter les bonnes pratiques sous la forme de *flyers*. Nous avons beaucoup parlé du bois de chauffage mais pas que. Cela peut être l'utilisation des puits même s'ils ne sont pas déclarés, nous ne savons pas l'usage qui en est fait. Ce sont de bonnes pratiques à faire connaître.

**Cécile CASTEL** - Les *flyers* pourraient être mis à disposition des collectivités ou des associations pour les diffuser, en même temps, que vos informations. Nous pourrions fournir les quantités demandées.

**De la salle** - Vous pouvez aussi relayer, dans les établissements, le fait que vous en avez, soit en (*Inaudible*) ...

**Louis LOUCHE** - S'il s'agit d'un petit *flyer*, s'il est distribué, l'inclure dedans en faisant un article dans votre journal.

**Gérard DEROUIN** - Vous avez tout intérêt à valoriser le travail.

**De la salle** - Au niveau des droits de communication, nous pouvons reprendre une partie de ces articles pour les mettre dans nos publications.

**Cécile CASTEL** - Nous allons proposer un communiqué de presse.

**Louis LOUCHE** - Si vous avez un doute, vous nous demandez. Je ne vois pas ce qui pourrait bloquer.

La tenue d'une réunion publique pour présenter ces résultats, pour les expliquer s'il y en a vraiment un besoin. C'est plus à vous de nous le dire. C'est une proposition.

**Corinne DUMONT** - Les gens ne s'intéressent pas beaucoup au train qui arrive à l'heure.

**Louis LOUCHE** - C'est ce que nous nous sommes dit aussi. Si c'est pour leur dire « tout va bien », je ne sais pas si les gens viendront, en effet.

**Pierre-Yves DUMOULIN** - Après, il y a ceux qui ne vous croiront pas.

**Louis LOUCHE** - Ceux-là viendront.

**Gérard DEROUIN** - Madame a raison, c'est bien le problème. Expliquer quelque chose qui a été constaté, qui est rassurant, c'est intéressant de le faire connaître. Cela n'intéresse pas les gens. (*Inaudible*). Il faut trouver un autre moyen pour faire connaître ce travail. Il est intéressant, il est très, très fourni. Cela peut susciter des questions, des observations qui viendraient nourrir ce travail.

**Louis LOUCHE** - C'est ce que nous disions: communiqués de presse dans les journaux de la commune, les associations. Nous avons vu un peu tous les moyens. Nous sommes tout à fait ouverts à vos propositions sur la communication que nous pourrions faire pour cette étude de zone.

**Corinne DUMONT** - Je pense qu'il y a encore des informations à faire sur le brûlage des déchets. Apparemment, depuis 2012, ce n'est pas encore bien connu des maires. J'en veux pour preuve des gens que je connais bien et qui sont dans le Vexin. Ils m'ont dit: «tu aurais vu tout ce que nous avons brûlé : l'allée de thuya, cela y est allé». J'ai dit: «mais attends...» «Il n'y a pas de problème, on a demandé au maire, il a dit que je pouvais y aller». Je suis assez sidérée de cette méconnaissance...

**Louis LOUCHE** - Des déchets verts?

**Gérard DEROUIN** - Je crois qu'il y a une intervention de l'ARS. Je vais devoir partir dans cinq minutes car j'ai une réunion à Versailles.

**Sophie FABER** - Je voulais juste vous faire un petit rappel. Nous avons vu que l'étude de zone est maintenant terminée. En parallèle de cette étude de zone, côté santé, nous avons lancé deux études: une étude perception des riverains menée par la CIRE Île-de-France et une étude auprès des médecins afin de connaître leurs habitudes sur leurs patients, s'ils faisaient une étude particulière au niveau de la (*inaudible*) sur les problématiques de pollution.

Ces études vous avaient été présentées en COPIL en juin 2016. A ce moment-là, nous vous avons dit que les rapports étaient en cours de rédaction. Les rapports sont rédigés. Avant de les diffuser, nous souhaitons faire une synthèse. Ce sont quand même des études un peu complexes, pas forcément faciles à lire par tout un chacun. Nous souhaitons faire, en parallèle, une synthèse plus facilement diffusable, compréhensible par tous. Ces synthèses sont en cours de rédaction. Pour les deux études, nous allons essayer de faire une synthèse commune pour la diffuser en une seule fois. Le but étant de faire plus ou moins un petit *flyer*, un petit fascicule de quatre pages que vous pourrez facilement diffuser au sein de vos mairies ou de vos associations. C'est toujours en cours de finalisation. Nous avons espéré, un moment, pouvoir la clôturer pour vous la présenter en même temps à ce COPIL, cela n'a pas été possible. Ce sera bientôt le cas.

Après, c'est un peu pareil dans les questionnaires c'est: soit nous convoquons à nouveau un COPIL pour vous présenter cette synthèse, soit nous vous diffusons la plaquette une fois qu'elle est réalisée par voie courrier ou informatique. C'est un petit peu en fonction des souhaits de chacun d'entre vous.

**De la salle** - Est-ce que ces études ont été corrélées par rapport aux études de l'ARS?

**Sophie FABER** - Les études de l'ARS?

**De la salle** - Des études faites par l'ARS qui sont diffusées dans le public avec des polémiques sur certains sujets. Des corrélations ont-elles été faites?

**Sophie FABER** - Ce n'est pas du tout la même chose. Celle qui a été publiée, il n'y a pas longtemps, c'est vraiment sur les études d'analyse de sol. Là, nous sommes sur des études de perception de la pollution, des nuisances et des pratiques des médecins. Je pense que nous sommes sur deux sujets qui ne sont pas du tout similaires. Du coup, il n'existe pas de corrélation entre ces deux études : si c'est celle à laquelle je pense. En revanche, elles seront corrélées par rapport aux résultats de l'étude de zone. C'est le but.

**De la salle** - Quelque part, c'est quelque chose qui m'échappe. Nous avons eu, notamment lors d'une réunion publique chez GPSeO une personne qui est venue en disant: «attention, vous allez tous mourir ici» basé sur les études de l'ARS. Je voudrais bien, quand même, que les sondages faits par le SPI puissent... Comment cela s'articule par rapport à ces résultats de l'ARS? C'est ce que je ne comprends pas. Au niveau de l'ARS, globalement, il y a des interprétations d'études démontrant que nous vivons dans une zone polluée par des tox, des poussières, etc. Au niveau du SPI, vous avez interrogé les médecins sur leur perception...

**Sophie FABER** - Il faut préciser que je suis de l'ARS. C'est pour cela que je ne vois pas bien de quelle étude... En l'occurrence, j'en avais une en tête mais ce n'est pas du tout celle-là. Ce n'est pas l'ORS : l'Observatoire...

**De la salle** - C'est possible.

**Sophie FABER** - Je sais qu'une étude avait été faite, qui est ancienne mais qui revient régulièrement, sur la santé des Franciliens. C'est l'Observatoire régional de la Santé.

**De la salle** - C'est cela. Mais attention, tout cela ce sont des interprétations.

**Sophie FABER** - Oui justement. Je ne vous suivais pas quand vous disiez... (*Confus*).

**Pierre-Yves DUMOULIN** - J'ai une interrogation. Vous parlez de perception par les médecins. S'il y a une vraie étude épidémiologique, ils font des diagnostics, éventuellement de répercussions sur la santé de leurs patients. J'ai un peu de mal à comprendre la perception par le médecin.

**Sophie FABER** - Ce n'est pas la perception. Il y a l'étude sur la perception des riverains. Il y a une interrogation des riverains sur la perception des effets de la pollution sur leur santé, d'une part. C'est la première étude. La seconde étude que nous avons réalisée, auprès des médecins, c'était: comment les médecins traitent ou prennent en compte la pollution dans le traitement de leur patientèle. Ce sont deux choses totalement différentes, complémentaires, mais différentes.

**Pierre-Yves DUMOULIN** - Soit un médecin a une pathologie liée à un toxique, soit il fait un diagnostic qui peut mettre en question son environnement...

**Corinne DUMONT** - C'était la question. Nous demandions aux médecins si, dans leur diagnostic, ils interrogeaient leurs patients sur leur exposition à certaines...

**Pierre-Yves DUMOULIN** - Ils pourraient penser dans leur diagnostic que la cause pourrait...

**Corinne DUMONT** - Ce sont des questions qu'ils ne posent pas.

**Sophie FABER** - En résumé, ce n'est pas forcément la première idée qu'ils ont. Ils vont plus traiter le symptôme sans forcément aller chercher l'origine qui peut être environnementale.

**Corinne DUMONT** - Nous avons eu peu de retours des médecins à ce sujet.

**Sophie FABER** - Nous étions plutôt contents. Je n'ai plus les chiffres en tête mais nous avons eu un pourcentage de réponses qui, extérieurement, n'est pas énorme. Nous avons eu un taux de réponses relativement correct et sur lequel nous pouvons nous baser pour faire les conclusions.

**Fabrice JOLY** - Si je peux ajouter quelque chose (*inaudible*) Ce que je peux vous dire c'est que, en Île-de-France il y a encore des problèmes de pollution. Nous avons des zones de dépassement des valeurs réglementaires, notamment pour le dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>). Sur les poussières, c'est exactement pareil. Vous avez des poussières plus ou moins fines (PM<sub>10</sub> et PM<sub>2.5</sub>), avec des pics de pollution pouvant arriver et pouvant, également, toucher la zone d'étude. Sur celle-ci, nous avons également, au même titre que 85 % des Franciliens, des dépassements des valeurs recommandées par l'OMS sur les particules PM<sub>2.5</sub>. Effectivement, il y a encore des dépassements récurrents sur une bonne partie de l'Île-de-France et, plus encore, dans le cœur dense de l'agglomération. Nous ne pouvons pas dire qu'il n'y a pas du tout de pollution et qu'il n'y a pas, potentiellement, des problèmes sur certaines zones.

**Michel CARRIERE** - La perception de chacun par rapport à cela?

**Fabrice JOLY** - Vous savez, vous pouvez avoir plein de surprises. Des études ont été menées sur ce genre de thématiques sur d'autres secteurs, notamment sur le secteur de CHAMPLAN. Pour y avoir participé, c'est une autre étude. Je trouve cela intéressant.

**Michel CARRIERE** - Sur quel échantillonnage de population? Quel est le secteur?

**Fabrice JOLY** - Je ne me souviens plus trop. C'est quelques dizaines, une cinquantaine peut-être.

**Michel CARRIERE** - Cela n'a rien à voir avec une population passée au crible.

**Fabrice JOLY** - Non, c'est intéressant.

**Michel CARRIERE** - Cela ne se fait nulle part ailleurs dans le monde. Il y en a qui font ce genre de chose.

**Corinne DUMONT** - La perception, telle qu'elle avait été menée, mériterait quand même un petit *flyer* sur un thème un peu ludique, sur le thème des idées reçues parce que cette étude faisait ressortir pas mal de choses. Je ne pensais pas que les gens réfléchissaient comme cela et à tort.

**Sophie FABER** - C'est ce que nous sommes en train d'essayer de mettre en place : un petit fascicule facilement exploitable. Ce qui n'est pas si simple.

**Corinne DUMONT** - Cela faisait ressortir des choses.

**Cécile CASTEL** - Elle a déjà été présentée, en partie, en COPIL. La diffusion grand public n'a pas été réalisée. Avant de partir, Monsieur le Sous-préfet disait qu'il était favorable au fait de profiter de la constitution du COPIL tel qu'il a été constitué. Les membres qui sont ici ont pu suivre, depuis des années, les travaux un peu en parallèle sur l'étude de perception, l'étude de zone de suivi de Vallée de Seine. Réunir une nouvelle fois les membres de ce Comité de Pilotage pour parler, cette fois-ci, plus spécifiquement des deux études - celle auprès des médecins et l'étude de perception - afin d'avoir un temps de présentation et d'échanges sur ce sujet. Il y était, pour sa part, favorable. Si vous en êtes d'accord, nous pouvons acter ce principe pour une prochaine réunion. Je ne sais pas si, au niveau calendrier...

**Sophie FABER** - Si cela fonctionne - nous l'espérons - le premier trimestre 2019 devrait permettre de voir ce COPIL. Sauf contrainte particulière, nous pouvons tabler sur un COPIL courant mars. Il y a les vacances: premier trimestre disons 2019.

**Michel CARRIERE** - Cela m'intéresse. Vous parliez d'idées reçues: en mairie, nous n'injectons aucun (*inaudible*) puisque, pendant quatre mois il n'a quasiment pas plu. Quand on revient à 70 ans, on s'aperçoit que cela a duré six mois, notamment dans la vallée. A la mairie, nous mettons de l'eau de pluie dans les toilettes. Nous construisons un pont, on nous dit «là y a des écoles, vous ne faites pas». Ceci dit, nous n'avons pas eu d'accord pour le faire en mairie, nous continuons à le faire. Chez les Allemands, c'est quelque chose qui se fait constamment. Nous avons, là-dessus, des idées... C'est pour cela que je parle d'idées reçues dès lors que nous avons la technique permettant de séparer...

**Corinne DUMONT** - L'utilisation de l'eau de pluie pour les toilettes n'est pas de l'ordre des idées reçues. C'est de l'ordre de la législation actuelle.

**Michel CARRIERE** - Oui, mais nous pouvons le faire. Cela ne pose aucun problème.

**Corinne DUMONT** - Je pense que ce n'est pas l'avis de l'ARS.

**Sophie FABER** - Non. Il faut deux circuits bien indépendants.

**Michel CARRIERE** - Oui, mais s'il y a deux circuits c'est faisable.

**Sophie FABER** - Si les circuits sont différents, dans ce cas-là c'est possible.

**Michel CARRIERE** - Déjà que nous avons du mal à avoir des toitures végétalisées - ce qui n'est pas idiot pour ne pas perdre de l'eau et pour le volet thermique des bâtiments - mais quand même, à un moment donné, continuer là-dessus en disant que ce n'est pas possible, c'est quand même un peu curieux alors qu'il pleut et que nous alimentons constamment les nappes ou les rivières en inondation. Je trouve que c'est importable. C'est comme si on vous dit que d'infiltrer nous aurons des moustiques tigres. Il faut peut-être arrêter un petit peu.

**Corinne DUMONT** - Je suis d'accord. Ce sont des idées reçues sur les chikungunia et compagnie. Cela tient solide.

**Michel CARRIERE** - C'est énorme. Nous voyons, dans d'autres départements que c'est travaillé différemment avec d'autres services de l'État. Nous sommes peut-être dans une région où il y a plus de tigres qu'ailleurs. Cela fait partie des idées reçues mais cela fait bien partie des choses qui nous empêchent, parfois, de développer certains fonctionnements qui sont (*inaudible*) quelques centaines de kilomètres et qui n'ont pas entraîné de pannes de débit.

**Cécile CASTEL** - Y a-t-il encore des questions sur l'étude de zone?

**De la salle** - Au niveau de la commune, il m'intéresserait d'avoir une synthèse de l'étude faite par le SPI mais une synthèse très vulgarisée, accessible pour l'ensemble des administrés. En gros, pouvons-nous vivre dans notre région de manière saine ou pas? Que faudrait-il que nous fassions pour améliorer les choses? Il faudrait la vulgariser. Ce n'est pas au travers de ces tableaux que nous sensibiliserons le public.

**Cécile CASTEL** - Nous pouvons tout à fait travailler sur quelque chose de vulgarisé sur plusieurs formats. Pour le communiqué de presse nous sommes sur une demi-page, une page ; des choses plus sur quatre pages, une page. Nous vous donnerons tous ces potentiels outils de communication. En revanche - c'est ce que nous avons souhaité dire aujourd'hui - cela ne veut pas dire que tout va bien en Vallée de Seine. Nous n'avons pas regardé le bruit, ni certains autres sujets, la microbiologie. Sur les paramètres regardés, il n'y a pas de problématique.

**Michel CARRIERE** - Au niveau brûlage des déchets verts, c'est un réel problème aujourd'hui.

**Cécile CASTEL** - En revanche, les bonnes pratiques sont à rappeler. Nous avons bien noté aussi le sujet des idées reçues qui peuvent être mises en lumière de façon un peu particulière dans la communication. Nous retenons le fait de travailler sur cet axe. Monsieur le Sous-préfet, avant de partir, m'a bien chargée de remercier tout le monde pour sa présence et ce que vous avez pu nous fournir pendant ces huit années d'étude sur l'étude de zone, que ce soit au départ les collectivités un peu à l'initiative de la demande de cette étude - nous sommes fiers d'en présenter les résultats aujourd'hui - , les associations avec les questions qu'elles ont pu poser, les industriels pour les données qu'ils ont accepté de fournir tout au long de l'étude et leur participation au SPI Vallée de Seine et puis tous les experts qui nous ont accompagnés : l'INERIS qui a été un peu le garant de la méthode pendant toute l'étude, ARIA qui a bien contribué aussi, la présence de l'ARS, d'AIRPARIF pendant ces réunions et celles du COTECH pour échanger et confronter la validité, la solidité des résultats apportés aujourd'hui. Merci à tout le monde et nous retenons l'idée de refaire une réunion en utilisant la compétence de ce Comité de pilotage et les compétences que nous avons pu acquérir ensemble sur ce territoire pour parler des études menées par l'ARS et la CIRE.